



ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA FIN DE VIE D'UN BATIMENT AU TRAVERS DU SUIVI D'UN CHANTIER DE DÉCONSTRUCTION

01/02/2022

Tiffany Desbois – Agence de Saint-Brieuc

CONTEXTE: LOI TECV ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte stipule dans son Article 70 ce qui suit : « La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets ».

Concernant l'économie circulaire dans les infrastructures et les bâtiments, il est annoncé que « La politique nationale de prévention et de gestion des déchets est un levier essentiel de la transition vers une économie circulaire. Ses objectifs, adoptés de manière à respecter la hiérarchie des modes de traitement des déchets sont les suivants :

- Valoriser sous forme de matière 70% des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020. »





CONTEXTE: ÉTUDE CEREMA SUR LES PRODUITS DE DÉMOLITION

- Objectif global : examiner les différentes possibilités s'offrant aux matériaux et produits de démolition dans le cadre des principes de l'économie circulaire : réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation. Chaque solution génère
 - Des gains en termes de préservation des ressources naturelles
 - Des coûts/gains économiques
 - Des effets (positifs ou négatifs) en termes d'impacts environnementaux

Il faut déterminer pour chacune, les gains et coûts associés.

- Suivi de chantiers de démolition de bâtiments et d'ouvrages d'art pour recueillir
 - des données pour l'évaluation environnementale de la démolition et de la gestion des déchets
 - des matériaux/éléments de structure pour l'évaluation du potentiel de réutilisation et de recyclage
- Convention Cerema bailleur social signée





PRÉSENTATION DU CHANTIER





- 80 logements sociaux constituants 4 bâtiments HLM
- Surface des planchers totale (hors sous-sol): 5 487 m²
- Parcelle cadastrale: 4 085 m²





PRÉSENTATION DU CHANTIER

- Travaux de désamiantage et de démolition
- Durée du chantier : 5 mois
- Démolition par la méthode de grignotage





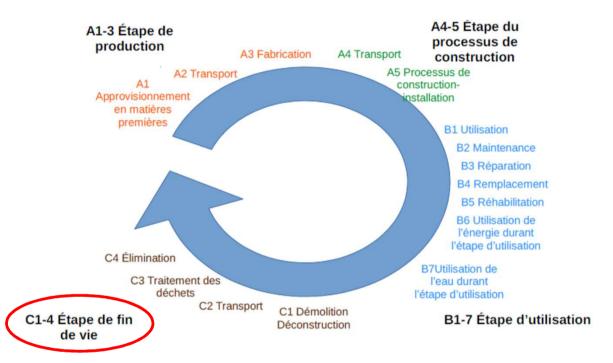


MÉTHODOLOGIE

- Données de chantier
 - Collectées par l'entreprise titulaire du chantier à partir d'une grille de recueil du Cerema
 - Vérification et validation par l'entreprise et le Cerema
- Étude menée conformément aux normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN
- A chaque donnée relative à la déconstruction, une donnée environnementale est affectée
 - Base de données environnementales : Ecoinvent v.3.2 cut-off
 - Logiciel de calcul : OpenLCA v.1.6

01/02/2022

 Unité déclarée : 1 m² (surface de plancher) de bâtiment désamianté et démoli



Étapes du cycle de vie d'après la norme NF EN 15804+A1

Pour respecter l'UD, les valeurs du chantier sont divisées par 5 487 (surface de planchers totale)



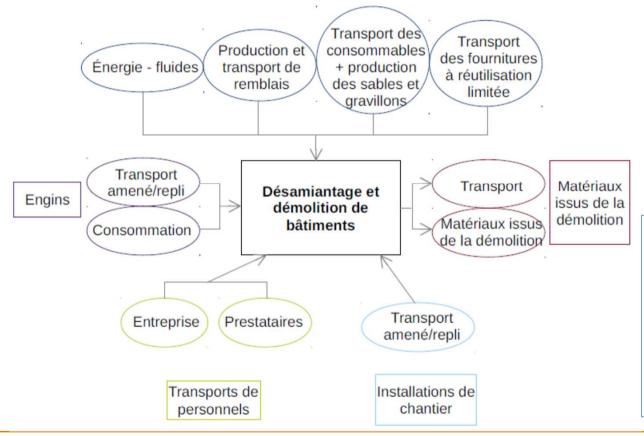
Évaluation de l'impact environnemental de la fin de vie d'un bâtiment au travers du suivi d'un chantier de déconstruction



DÉTAILS DU SYSTÈME ÉTUDIÉ

01/02/2022

Entrants



Flux non pris en compte:

- Production des fournitures à réutilisation limitée et des consommables (par manque de données massiques)
- Production des engins
- · Département administratif

Pas de coupure







PRINCIPALES VALEURS

Consommation d'eau : 37 m³

Consommation d'électricité : 29 639 kWh

• Remblais: 2 522 tonnes

• Transport des remblais : 2 368 km

Matériaux issus du désamiantage : 146 tonnes

• Matériaux issus de la démolition : 6 969 tonnes

Consommation de carburant des engins : 9 784 litres





RÉSULTATS: INDICATEURS D'IMPACT

(SELON LES NORMES NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN)

Indicateur d'impact	Unité	Valeur par m² de SDP du bâtiment désamianté et démoli
Réchauffement climatique	kg CO ₂ équivalent	27,07
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC ⁻¹¹ équivalent	5,74.10 ⁻⁶
Acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ équivalent	0,17
Eutrophisation	kg PO ₄ 3- équivalent	0,03
Formation d'ozone photochimique	kg éthène équivalent	9,06.10 ⁻³
Épuisement des ressources abiotiques (éléments)	kg Sb équivalent	5,02.10-9
Épuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles)	MJ, pouvoir calorifique inférieur	476,06
Pollution de l'air	m ³	138,27
Pollution de l'eau	m ³	1,08.10 ⁵



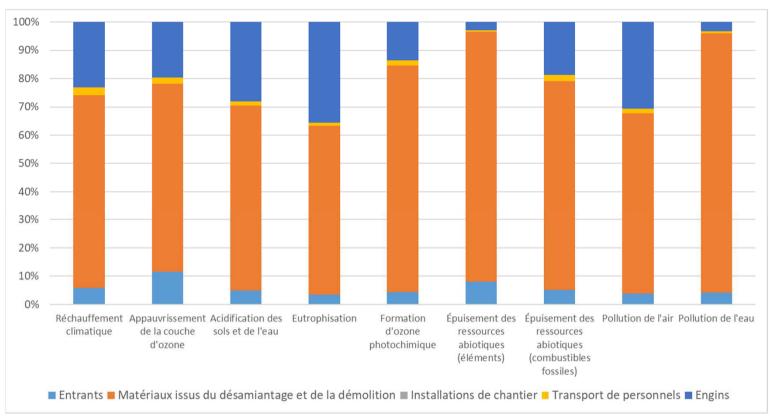


RÉPARTITION DES IMPACTS

 Part la plus importante (>60%) à attribuer aux matériaux issus du désamiantage et de la démolition

01/02/2022

- 3 à 36% engins
- 4 à 12% entrants



Répartition des impacts du chantier







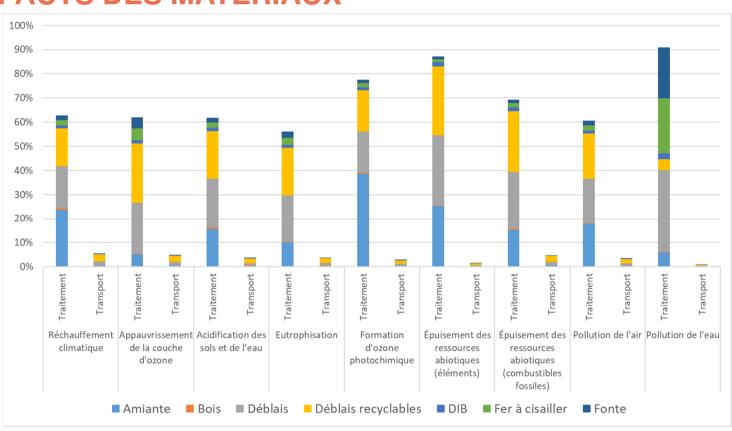
DISTRIBUTION DES IMPACTS DES MATÉRIAUX

Impacts proviennent des matériaux issus du désamiantage ainsi que des déblais

Étude de sensibilité : diminution de moitié des déblais non recyclables en les rendant recyclables (par ex. meilleur tri)

Diminution de l'ordre de 5% des impacts (jusqu'à 14% pour l'indicateur pollution de l'eau)

01/02/2022



Répartition des impacts des matériaux issus du désamiantage et de la démolition





CONCLUSION

Influence majoritaire des matériaux issus du désamiantage et de la démolition et des engins

- Matériaux issus du désamiantage et de la démolition
 - Une diminution des impacts doit passer par une amélioration de leurs traitements
 - Un tri plus poussé peut rapidement amener à une diminution de quelques pourcents des impacts
- Engins : Fiabilisation nécessaire des données (relevés plus précis de leur utilisation)
 - Passage de 8h/jour à 6h/jour : différence peut aller jusqu'à 16% (eutrophisation)

=> Il convient de multiplier les suivis de chantier pour évaluer si ces conclusions peuvent être étendues et afin d'obtenir des valeurs fiables d'impacts environnementaux pour 1m² de bâtiment désamianté et démoli

Évaluation de l'impact environnemental de la fin de vie d'un bâtiment au

travers du suivi d'un chantier de déconstruction





SUITES À CETTE ÉTUDE

Poursuite des travaux dans le cadre d'une thèse Laboratoire Navier (ENPC) – UGE – Cerema d'Ambroise Lachat « Modélisation environnementale et caractérisation physique des matériaux et des éléments de structures de la déconstruction en vue de leur recyclage dans une économie circulaire », co-dirigée par Adélaïde Feraille et Anne-Sophie Colas, encadrée par Tiffany Desbois

Communication lors de la conférence Pavement, Roadways, Bridges LCA2020 : « LCA of construction and demolition waste recycling : case study of production phase » T.Desbois, O. Yazoghli-Marzouk, A. Feraille

Publication d'un article dans Sustainability 2021, 13, 9625 « From Buildings' End of Life to Aggregate Recycling under a Circular Economic Perspective : A comparative Life Cycle Assessment Case Study » A. Lachat, K. Mantalovas, T. Desbois, O. Yazoghli-Marzouk, A.S. Colas, G. Di Mino, A. Feraille



